

La voix dans le dialogue avec soi-même chez Paul Valéry

Naoko HAYASHI

Le dialogue contient toujours deux éléments, l'auditeur et le locuteur. Il peut s'effectuer d'une part, entre deux personnes comme communication avec les autres, d'autre part, dans le même individu, comme « monodialogue » (C., XIII, 147)¹. La voix apparaît à l'intersection entre l'auditeur et le locuteur. Dans les études valéryennes, on a déjà remarqué deux sortes de voix, la voix comme son et la voix comme signification, et deux actes pour la voix, entendre et écrire². Nous traiterons les deux voix, son et sens, dans l'acte d'entendre en les distinguant avec la voix écrite. Ces trois voix créent les relations différentes entre l'auditeur et le locuteur. Notre travail se propose d'examiner ces relations à travers trois considérations : le rôle du *je* comme source de la voix, les interrogations qui apparaissent entre le double *je*, les finalités des voix dans les deux actes, entendre et écrire.

I. Le *je* dans la voix

Sa propre voix divise le moi en deux : celui qui parle et celui qui entend. Valéry écrit dans les *Cahiers* : « On parle, on entend, - et le système indivisible *Parler - entendre* [...] produit une Dualité-Une, une *Binité* en 2 personnes [...] » (C-1, 467).

Pour bien saisir la relation entre le double *je*, examinons la structure fondamentale du discours chez Valéry : « Le langage associe trois éléments : un

1) Tous les textes de Paul Valéry sont cités d'après l'édition des *Œuvres*, Gallimard, la Pléiade, tome 1-2 (en abrégé, (E.1-2), des *Cahiers*, Gallimard, la Pléiade, tome 1-2 (C.1-2), des *Cahiers*, C.N.R.S., tome 1-29 (C.I-XXIX). Les termes soulignés le sont toujours par Valéry.

2) Nicole Celeyrette-Pietri examine deux actes pour la voix, entendre et écrire, dans « L'Écriture et la Voix », in *Cahiers du 20^e siècle*, N° 11, éd.Klincksieck, 1979, pp.207-227. Serge Bourjea classe trois voix, *Lexis*, voix dans le mot, *Phoné*, voix qui manifeste le sujet, et la « *voix d'encre* », voix dans l'écriture, lors de la conférence « Voir la Voix », faite pendant le Colloque « La Voix » en janvier 1995 à Montpellier.

Moi, un Toi, un Lui ou chose - Quelqu'un parle à quelqu'un de quelque chose » (C-1, 403). Le discours fonctionne comme une relation triangulaire, parmi le Moi, le Toi et les choses. Le langage va et vient entre le locuteur et l'auditeur pour exprimer « quelque chose ».

Se pose alors une question : qui est le Moi dans le dialogue avec soi-même ? Le *je* qui parle peut être le Moi, puisque c'est lui qui commence la parole. Le *je* qui entend peut aussi être le Moi, parce que le *je* passe d'abord par l'écoute de la voix, qui est identifiée dans un second temps seulement comme la sienne propre. Valéry considère l'acte d'entendre comme prédominant dans ces deux fonctions réciproques : « Ma parole intérieure peut me surprendre et je ne puis la prévoir. Quand elle parle, j'appelle moi non ce qui parle (le tiers inconnu) mais l'auditeur. Le Moi est le premier auditeur de la parole intérieure - non celui qui répond - mais celui qui va répondre » (C-2, 282). Le rôle du Moi consiste à entendre la voix, non pas à l'articuler. La voix est retrouvée d'abord dans l'acte d'entendre. Les trois éléments dans le langage - le Moi, le Toi, le Lui - s'identifient respectivement avec l'auditeur à qui la parole s'adresse, le sujet qui parle, ce dont le sujet parle. Dans le dialogue avec soi-même, le Moi est l'auditeur, le Toi qui doit être reconnu comme un autre Moi est le locuteur.

Pour examiner la relation entre le double *je*, remarquons le mot « surprendre » dans la citation. La voix du *je*-locuteur surprend le *je* qui l'a entendue. Pourquoi l'auditeur est-il étonné par le locuteur ? Deux raisons sont à considérer : soit l'auditeur a l'impression que la voix vient de quelque part inconnu, soit il a l'impression qu'elle contient des choses inconnues. Ces deux raisons impliquent deux interrogations : « d'où vient la voix ? » et « que dit-elle ? ». Nous allons examiner ces questions à partir des deux voix - son et sens.

II. L'interrogation dans les deux sortes de voix

Précisons d'abord les caractéristiques de ces deux voix. Le dialogue avec soi-même peut s'identifier souvent avec l'acte de penser, c'est-à-dire l'échange des significations. Mais la voix possède un état avant même d'être significative. Valéry a inventé, dans les *Cahiers*, un personnage qui s'appelle Métandre pour montrer les différents rôles des voix.

Il [Métandre] considérait *naturellement* leur signification comme un *acte* de celui qui parlait [...] *avant* de les entendre comme représentant *quelque chose*. Il percevait donc, *avant* la chose exprimée, les conditions instantanées [...] et les restrictions cachées ou la tension plus ou moins secrètes - de *Ce qui parle..* (C-1, 439)

La voix indique d'abord l'existence de quelqu'un qui parle ; ensuite, elle exprime quelque chose. Ces deux étapes se traduisent par ce que nous appellerons la voix *phonique* et la voix *lexicale*. La voix phonique est un signal de « Quelqu'un parle ». Son rôle consiste à manifester le sujet. La voix lexicale contient la signification. Elle signifie « quelque chose ».

Ces voix produisent deux relations différentes parmi les trois éléments du langage. Revenons à la structure du discours, « quelqu'un parle à quelqu'un de quelque chose ». L'auditeur à qui la parole s'adresse est situé en position centrale. La voix phonique insiste sur le fait que « quelqu'un parle à quelqu'un ». Dans cette voix, le *je*-auditeur cherche l'autre *je* qui a articulé. Elle n'exige pas la compréhension de la parole. La voix lexicale insiste sur « de quelque chose ». Le *je*-auditeur recherche la signification des paroles de l'autre *je*. Ces recherches se font sous forme d'interrogation.

L'interrogation implique deux pôles, la demande et la réponse, que Valéry note comme D.R. dans les *Cahiers*. La demande indique quelque chose qui manque, ainsi que l'écrit le poète : « Toute question est, en vérité, un *besoin*, due qu'elle est à la sensation qui naît d'un manque, et signifie un manque » (C-1, 1195). Dans l'interrogation à soi-même, la demande et la réponse se produisent dans le même *je*. Qu'est-ce qui manque dans ce dialogue ? La voix articulée surprend d'abord l'auditeur. Dans la voix phonique, l'auditeur ne sait pas qui parle ; dans la voix lexicale, il ne sait pas ce dont le locuteur parle. Ces deux éléments inconnus indiquent une relation dissymétrique en une même personne. Ils exigent l'acte de s'interroger pour remplir le décalage. Cet acte a pour finalité de trouver la réponse. Au moment où le *je* a trouvé la réponse, la chose qui était inconnue se transforme en chose connue.

L'acte de s'interroger produit un écart entre celui qui demande et celui qui va répondre. Celui qui répond annule cet écart et il crée un accord entre le double *je*. Valéry l'explique dans les *Cahiers* : « On *commence par devenir l'autre* et on répond en *redevenant soi* » (C-1, 468). La division du moi va disparaître à

partir de la découverte de la réponse.

Pour terminer, examinons les interrogations qui apparaissent dans les deux voix. Entendre la voix phonique commence par le fait de recevoir la manifestation de quelqu'un, qui doit s'identifier avec le *je*. Cette manifestation pose la question « Qui parle ? ». Le Moi comme auditeur reçoit cette manifestation et il cherche un autre *je*, locuteur. Quand on parle à soi-même, il faut savoir que ce quelqu'un est soi-même. Voici une phrase des *Cahiers* : « Je ME pense : donc, je suis » (C-2, 204). Dans cette phrase, Valéry insiste sur la nécessité de se reconnaître. Pour dire que « Je pense », il faut que le sujet reconnaisse qu'il pense. L'existence du *je* est admise à travers cette reconnaissance. De même, l'existence de quelqu'un qui parle est reconnue à partir de l'acte d'entendre. La voix est une présentation de soi à soi, la voix du locuteur est d'abord reçue comme un bruit inconnu, auquel se lie une impression d'identité. Quand on a reconnu que quelqu'un était *moi*, le double *je* est réuni par l'identification. Quand on reconnaît que la voix est à soi-même, qu'elle est reliée au *je* qui articule, l'auditeur s'identifie au locuteur, la dualité est comprise par un seul *je*. Le rapprochement du double *je* se produit par l'identification. La voix phonique possède deux pôles, entendre et se reconnaître. Le rôle de la voix phonique se résume à l'accord de quelqu'un avec le *je*.

Pour la voix lexicale, il ne s'agit plus de l'être de quelqu'un qui parle, mais de ce dont il parle. Cette voix pose la question « Que dit-elle ? ». Cette interrogation implique deux considérations, l'une porte sur le langage, l'autre concerne un décalage de la connaissance.

Le poète considère le langage comme « transitif ». Le mot n'a de valeur que par son emploi comme la valeur d'un billet de banque³⁾. Cette nature exige l'échange des significations sous forme dialoguée. La voix lexicale apparaît dans cet échange. Elle montre au sujet une idée qui vient du *je* qui parle lui-même. Le *je*-auditeur entend passivement la parole intérieure.

Pour le décalage de la connaissance, il faut définir la représentation et la communication dans l'acte de se parler. Jacques Derrida présente deux types d'arguments qui portent sur le monologue intérieur chez Husserl. Considérons

3) Voir *Poésie et Pensée abstraite*, (E-1, p.1318).

le premier argument pour le comparer avec l'idée de Valéry.

Dans le discours intérieur, je ne me communique rien à moi-même. Je ne m'indique rien. Je peux tout au plus m'imaginer le faisant, je peux seulement me représenter moi-même comme me manifestant quelque chose à moi-même. Ce n'est là qu'une *représentation* et une *imagination*⁴⁾.

La représentation désigne la manifestation de la présence, elle apparaît dans la voix phonique. La communication indique la transmission de la signification, elle se retrouve dans la voix lexicale. Husserl estime que, dans cet argument, le monologue n'a pas d'utilité pour la communication, parce que le sujet n'apprend rien sur lui-même. Mais Valéry considère le discours intérieur comme communication de sens. L'auditeur apprend quelque chose par le locuteur. Nous avons déjà indiqué la potentialité qu'implique le *je*-locuteur. Dans la voix lexicale, cette potentialité apparaît comme une « différence d'état interne » que Valéry appelle dans les *Cahiers* : « Puisque JE ME parle, c'est donc que JE sait ce que ME ne sait. Il y a une différence d'état interne » (C-2, 463). Le *je* qui parle sait plus de choses que le *je* qui écoute. Dans la voix phonique, l'interrogation se produit pour reconnaître l'être du *je*. Dans la voix lexicale, elle se fait pour comprendre ce que dit la voix. Quand le *je*-auditeur comprend la signification de sa voix, le *je* qui écoute et le *je* qui parle se trouvent au même niveau de la connaissance. Entendre la voix lexicale se termine par la compréhension. Cette voix possède donc deux pôles, entendre et comprendre.

La voix phonique a comme la finalité l'identification, la voix lexicale, la compréhension. La voix articulée-entendue fabrique un circuit fermé entre la bouche et l'oreille d'un même être. Valéry exprime ce circuit comme « Boucheoreille » (C., XXIX, 200), « ce cercle semblable au serpent qui se mord la queue » (C., XXIV, 99), « deux exigences aussi correspondantes que les 2 bouts d'un bâton » (C., XXIV, 106). Elle reste dans l'espace clos de l'intérieur du moi. Il existe un acte qui fixe la voix à l'extérieur, c'est le fait d'écrire la voix.

4) Jacques Derrida, *La Voix et le Phénomène*, P.U.F., 1967, p.53, c'est Derrida qui souligne. Dans le deuxième argument, il traite le cas où le sujet se communique non seulement le sens mais aussi la présence des actes. La communication arrive à impliquer le rôle de représentation.

III. Écrire la voix

Où se trouve la différence entre écrire et entendre ? Valéry ne distingue pas la nature du langage entre l'écriture et la parole⁵⁾. L'écriture possède ce qui manque à la voix articulée ; c'est une existence dans l'espace avec un support. La voix articulée n'existe qu'une seule fois. Au contraire, la voix écrite laisse des traces dans le monde extérieur. Écrire, c'est fixer la voix sur le papier, incarner la voix. Cet acte met la voix à l'extérieur pour être vue. Il équivaut à l'acte de poser un miroir devant le sujet. On voit sa voix sur le papier comme si on se voyait dans le miroir. Valéry écrit dans les *Cahiers* : « Écrire, c'est fixer celui qui se parle et devenir celui qui *voit* - *entend* » (C., XXIV, 264). Le passage de l'acte d'entendre à l'écriture peut s'identifier avec le passage de l'intérieur à l'extérieur du Moi, celui de l'ouïe à la vue⁶⁾.

Entendre la voix passe par un circuit entre la bouche et l'oreille. La voix phonique contient deux pôles, entendre et se reconnaître, la voix lexicale, entendre et comprendre. Écrire la voix brise ce circuit par l'intervention de la main. Cet acte interrompt le lien entre les deux pôles des voix. Présentons un extrait célèbre des *Cahiers*, sur le monodialogue : « J'écoute quelqu'un qui parle - Et quand il parle bien, - j'écris » (C., X, 308). Quelqu'un qui parle s'identifie avec le *je* lui-même. Le *je* attend jusqu'à ce qu'il parle bien. Quand le *je* écrit sa voix, il s'arrête de l'entendre. L'écriture fixe la voix sur le papier par la main, elle donne le point terminal à l'acte d'entendre sa voix. La voix en arrive à posséder une autre finalité, qui ne consiste pas à se reconnaître, ni à comprendre, mais à être fixée. Écrire la voix lui confère deux caractères qui n'appartiennent pas à l'acte d'entendre. Cet acte se termine par l'écriture. En même temps, l'écriture peut être à l'origine d'un autre commencement. Examinons un extrait dans l'avertissement d'*Histoires brisées*.

5) Cette idée est comparée souvent avec celle de Rousseau, qui considère l'écriture comme l'abaissement de la parole. « L'écriture, qui semble devoir fixer la langue est précisément [*sic*] ce qui l'altère [*sic*] ; elle n'en change pas les mots mais le génie ; elle substitue l'exactitude à l'expression. [...] il n'est pas possible qu'une langue qu'on écrit garde longtemps [*sic*] la vivacité de celle qui n'est que parlée. » Jean-Jacques Rousseau, *Essai sur l'Origine des Langues*, folio, éd.Gallimard, 1990, p.79.

6) Concernant le passage du fait d'entendre à celui d'écrire, cf. Nicole Celeyrette-Pietri, *op. cit.*, pp.211-212.

Il m'arrive, comme à plusieurs, mais rarement, de noter l'essentiel de ce qui m'est ainsi venu. Ce sont des « idées », des « sujets », comme on dit ; parfois deux mots, un titre, un germe. Enfin, il arrive aussi que, revenu à mes papiers, je me mette à écrire ce qui s'était formé tout seul dans ma tête. Je l'écris comme si ce fût là le commencement d'un ouvrage. (CE-2, 407)

Dans cette citation, l'écriture consiste à fixer les idées, mais elle n'aboutit pas à la création. C'est l'acte de saisir une figure instantanée des idées. La voix écrite ne représente qu'un germe pour une œuvre, qu'un commencement de l'acte de création. L'acte d'entendre se termine par le fait d'écrire à la main, et la main donne un autre commencement à la création.

La voix que nous avons examinée avait toujours comme finalité soit l'identification, soit la compréhension. L'écriture d'une voix peut laisser une trace, même si cette voix n'est ni reconnue ni comprise par le *je*. Dans *Mon Faust*, Faust dicte à Lust. Un jour, il lui fait lire ce qu'elle a noté, il s'étonne d'un mot qu'il a articulé.

Erôs énergumène ? ... Ce n'est pas possible! Erôs énergumène ? ... Ceci n'est pas de moi. Mais ce n'est pas mal. Erôs énergumène ! ... Ceci doit être de moi. Si c'est là un produit du hasard, bredouillement de moi, ou distraction de vous, il me plaît ; je le prends! (CE-2, 282)

Faust ne comprend pas le mot « Erôs énergumène ». En outre, il n'est pas sûr que c'est lui-même qui l'a dit. Ce mot est fixé sur le papier par la main de Lust, sans que la signification soit comprise, ni que le sujet qui a articulé ne se reconnaisse. La voix sans compréhension indique une propriété de la création : la découverte d'une potentialité du sujet. Elle fixe des faits que le sujet ne savait pas avoir en sa capacité. Comme Valéry écrit dans les *Cahiers*, « [...] écrire - c'est tirer un peu plus de soi qu'il n'en contient » (C., XIII, 526).

La voix phonique joue le rôle de la manifestation du sujet. Elle s'efface au moment où le sujet s'est reconnu. La voix lexicale consiste à dialoguer entre le *je* qui parle et le *je* qui entend. Ce dialogue s'achève par la compréhension de la signification. Écrire la voix, c'est incarner la voix sur le papier même sans

identification ou sans compréhension. Dans ce cas-là, cette voix n'entraîne pas le rapprochement entre le double *je*. Nous avons indiqué la différence entre entendre et écrire, comme le passage de l'intérieur à l'extérieur, du temps à l'espace, de l'ouïe à la vue. Nous pouvons y ajouter la différence de finalité. L'acte d'entendre se termine toujours par le rapprochement du double *je*. Mais l'écriture peut finir sans rapprochement, c'est-à-dire, sans identification ou sans compréhension, en ne restant qu'une trace d'encre.

* * *

La voix articulée manifeste au sujet l'existence de l'inconnu. Elle apporte deux interrogations, « qui parle ? » et « que dit-elle ? ». Le *je* qui a entendu la voix tente de saisir cet inconnu. L'acte de s'interroger vise à transformer l'inconnu en connu dans le moi. La voix phonique cherche le sujet qui parle, la voix lexicale recherche ce dont il parle. Les interrogations ont deux objectifs, l'identification et la compréhension. L'acte d'écrire interrompt ce passage par l'intervention de la main ; une fois fixée sur le papier, la voix se trouve dans un état tel qu'elle n'aboutit pas à ces finalités.

(大阪大学博士課程在学)